

***BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES***



**Edition Chronologique n°16 du 22 avril 2011**

**PARTIE TEMPORAIRE**

Armée de terre

Texte n°13

**CIRCULAIRE N° 115007/DEF/RH-AT/PRH/OFF**

relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré en 2011.

*Du 4 avril 2011*

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DE L'ARMÉE DE TERRE : *bureau « politique des ressources humaines ».*

**CIRCULAIRE N° 115007/DEF/RH-AT/PRH/OFF relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré en 2011.**

*Du 4 avril 2011*

NOR D E F T 1 1 5 0 5 9 8 C

---

*Référence :*

Instruction n° 13014/DEF/RH-AT/PRH/LEG du 12 mai 2009 (BOC N° 18 du 29 mai 2009, texte 35. ; BOEM 770.3.4.6).

*Texte abrogé :*

Circulaire n° 115005/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 31 mars 2010 (BOC N° 18 du 30 avril 2010, texte 31.).

*Référence de publication :* BOC N°16 du 22 avril 2011, texte 13.

---

La présente circulaire fixe, pour 2011, le nombre de places offertes aux concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré (EMS 2).

**1. PLACES OFFERTES.**

Le nombre des places offertes en 2011 aux concours d'accès à l'EMS 2 est fixé à cent (100) pour l'armée de terre.

La répartition entre les différents concours est précisée dans le tableau ci-dessous :

CONCOURS.	VOLUMES OUVERTS.
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (SI).	35.
SCIENCES HUMAINES ET RELATIONS INTERNATIONALES (SHRI).	60.
SCIENCES ADMINISTRATIVES (SA).	5.

**2. TEXTE ABROGÉ.**

La circulaire n° 115005/DEF/RH-AT/PRH/OFF du 31 mars 2010 relative aux places offertes pour les concours de l'enseignement militaire supérieur du second degré en 2010 est abrogée.

Pour le ministre de la défense et des anciens combattants et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
directeur des ressources humaines de l'armée de terre,*

Philippe RENARD.